

SOULLANS

infos...

BULLETIN MUNICIPAL N°61 - JANVIER 2020



BIBLIOTHEQUE



Mot de M. le Maire

Chers amis soullandais,

Tout d'abord, en ce début d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour vous et votre famille en cette nouvelle année.

À l'approche des élections municipales de mars prochain et nous trouvant désormais dans la fameuse période des six mois précédant cette échéance (article L.52-1 du code électoral), ces dispositions imposent certaines obligations au regard du scrutin à venir. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, afin de respecter la neutralité de notre bulletin municipal, de ne pas publier d'éditorial dans ce numéro.

Comptant sur votre compréhension et vous remerciant par avance.

Meilleurs vœux à tous.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans



Invitation



Jean-Michel ROUILLÉ
Maire de Soullans
et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux du Nouvel An

le vendredi 10 janvier 2020 à 19 heures
à l'Espace Prévoirie

À l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié et la galette des rois.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ

Rédaction : Mairie de SOULLANS

Crédit photos : © Mairie de SOULLANS

Création et impression : Imprimerie JAUFFRIT - LE POIRÉ-SUR-VIE

Sommaire

LE MOT DE M. LE MAIRE	2
INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX	2
LA VIE MUNICIPALE	4
LE C.C.A.S.	19
INFOS, CONSEILS	22
FLASHS SUR :	
- Le camping municipal	26
- Le marais de Soullans	27
LA VIE DE NOS ÉCOLES	28
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	30
NOS SOULLANDAIS ONT DU TALENT	33
BRÈVES	34
À NOTER	35
RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS	36
ÉTAT CIVIL	38
ADRESSES UTILES	39



Inauguration de
la place Jean Yole
le 14 juillet 2019



→ BÂTIMENTS

ACCUEIL DE LOISIRS

Les travaux du nouvel accueil de loisirs sont maintenant bien lancés et devraient voir leur aboutissement au printemps 2020. Sa mise en service sera effective avant la fin de l'année scolaire.



RÉNOVATION DES TOITURES

Un programme de rénovation de toitures était nécessaire. Le temps très chaud de l'été dernier et les pluies soutenues de cet automne ont mis en évidence des désordres (fuites) dûs à l'ancienneté de ces couvertures.

Suite à l'appel d'offres concernant les toitures, l'entreprise NOURRY de Pont Saint Martin a obtenu les chantiers suivants :

- Le restaurant scolaire pour la partie la plus ancienne : les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint.
 - La salle multi-activités
 - Le stade municipal pour la partie vestiaires
- } Les travaux se réaliseront dès que le temps le permettra.

En ce qui concerne l'Espace Prévoirie, l'entreprise MARTIN de Soullans a remis à neuf toutes les tuiles de faîtage.

Les divers programmes de travaux commencés en 2019 se poursuivront en début d'année 2020.





→ URBANISME

Les règles du PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé depuis le 22 février 2017, ont favorisé le découpage des parcelles à construire dans le périmètre des zones urbanisées (UA – UB et UC).

Les nouveaux propriétaires sont désireux de construire un logement peu énergivore, respectueux de l'environnement sur une surface foncière plus réduite.

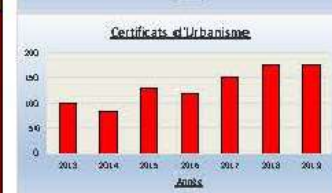
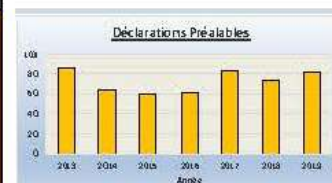
C'est une année record en permis de construire pour les logements et les déclarations préalables.

Voici les chiffres de l'année 2019 :

DOSSIERS D'URBANISME	NOMBRE	EVOLUTION	27/11/2019	
2013	18	/	Permis de Construire de Maison Individuelle	
2014	15	-16,67%		
2015	14	-6,67%		
2016	23	64,29%		
2017	27	17,39%		
2018	46	70,37%		
2019	71	54,34%		
2013	48	/		Permis de Construire TOTAL
2014	48	0,00%		
2015	38	-20,83%		
2016	64	68,42%		
2017	59	-7,81%		
2018	71	20,34%		
2019	94	32,39%		



DOSSIERS D'URBANISME	NOMBRE	EVOLUTION	27/11/2019	
2013	87	/	Déclarations Préalables	
2014	64	-26,44%		
2015	60	-6,25%		
2016	62	3,33%		
2017	84	35,48%		
2018	73	-13,09%		
2019	81	10,95%		
2013	196	/		Certificats d'Urbanisme
2014	89	-54,60%		
2015	131	44,89%		
2016	121	-7,63%		
2017	133	10,40%		
2018	177	32,30%		
2019	177	0,00%		



PERMIS DE CONSTRUIRE

LEGER David

12, rue des Genêts
Maison individuelle

RENELLEAU-BROCHET

25, rue des Genêts
Maison individuelle

DUSSART Lionel

9, rue de la Roselière
Maison individuelle

LECIGNE Cindy

37, rue des Genêts
Maison individuelle

TANCRAY Frédéric

Rue des Frênes
Bâtiment professionnel

GAEC CLAIR DE LUNE

Route du Perrier
Serres

JOUBERT Solène

5, impasse des Ajoncs
Maison individuelle

VEILLET / LACROIX

50, rue des Genêts
Maison individuelle

BABU Julien

24, rue des Genêts
Maison individuelle

OGER Philippe

8, chemin de Pied d'Oie
Maison individuelle

MARTINEAU Elodie

28, rue des Genêts
Maison individuelle

GILLAIZEAU Eloïse

54, rue des Genêts
Maison individuelle

CARQUAUD Sébastien

52, route de Massotté
Extension maison individuelle + Garage

COMMUNE DE SOULLANS

5, rue de l'Ecole
Centre périscolaire

LECOUSTRE Melvin

33, rue des Genêts
Maison individuelle

RAVELEAU Florian

18, rue des Genêts
Maison individuelle

POTIER Didier

6, rue de la Roselière
Maison individuelle

CHEVRIER Alizée

11, impasse des Ajoncs
Maison individuelle

PEROU Mathieu

17, rue des Genêts
Maison individuelle

PAILLER Anne

56, rue des Genêts
Maison individuelle

ETOUBLEAU Julie

9, impasse des Ajoncs
Maison individuelle

GIRAUDET François

166, chemin de la Planche au Pas
Maison individuelle

ROBARD Ludwig

26, rue des Genêts
Maison individuelle

VALLÉE Cédric

5, rue des Tamarins
Extension maison individuelle

DESSAUX Audrey

10, rue de la Roselière
Maison individuelle

DUPUIS CAUVIN Romain

13, rue de la Roselière
Maison individuelle

MOINARDEAU Fabien

13, chemin des Duttières
Extension maison individuelle

BERTHOME Nadège

8 bis, rue Emile Poulain
Extension maison individuelle

MERIAU Johan

52, rue des Genêts
Maison individuelle

CAREIL Massimo

7, impasse des Ajoncs
Maison individuelle

RABALLAND Guy

14 bis, rue de la Rive
Maison individuelle

BAIZEAU Alicia

15, rue des Genêts
Maison individuelle

BLANCHARD Yann

12, rue de la Roselière
Maison individuelle

BLANCHARD Yann

8, rue de la Roselière
Maison individuelle

DALLA-VALLE Fabrice

14, rue des Genêts
Maison individuelle

RTE

Chemin des Cordes
Poste RTE

THOUROUDE Stevens

3, impasse des Ajoncs
Maison individuelle

BARIL Florian

38, rue des Genêts
Maison individuelle

PARENT Frédérique

16, rue des Genêts
Maison individuelle

ACHARD Joris

22, rue des Genêts
Maison individuelle

TAGNON Martine

14, rue de la Rive
Maison individuelle

RTE

Chemin des Cordes
Clôture RTE

SEJOURNE Kévin

166bis, chemin de la Planche au Pas
Maison individuelle

LAGREE Laurent

23, rue des Genêts
Maison individuelle

GRONDIN Swanie

29, rue des Genêts
Maison individuelle

GUENEAU Patrick

32, rue des Genêts
Maison individuelle

RIBOUT Marie-Odile

20, route de Massotté
Maison individuelle

BABU Béatrice

39 bis, chemin du Bois Ménard
Maison individuelle

GLEDEL Freddy

11, rue des Genêts
Maison individuelle

COTTIN Yannick

34 bis, chemin des Guignardières
Maison individuelle

DEBRAY Ludovic

11, chemin de l'Enclose
Maison individuelle

CARIOT Luc

20, chemin de Pied d'Oie
Maison individuelle

ANDRE Alain

5, impasse du Fief Rolland
Garage

EARL la Grande Cheminée

32, chemin du Bois Durand
Garage

CHEBBI Rami

4, rue de la Roselière
Maison individuelle

BROCHARD Jean-Pierre

14, rue de la Roselière
Maison individuelle

BC OCEAN

1, rue Emile Poulain
Création de 2 logements

ARNAUD Marius

21, rue des Genêts
Maison individuelle

RICHARD Valentin

9, rue des Genêts
Maison individuelle

BONARD Philippe

9, chemin de Barbotine
Carport

BIRET Romain

10, rue des Genêts
Maison individuelle

CHANET Laura

42, rue des Genêts
Maison individuelle

AYREAU Nicolas

117, chemin des Ores
Extension maison individuelle

VANOOSTHUYSE Tiphaine

40, rue des Genêts
Maison individuelle

GIORDANO Vincenzo

44, rue des Genêts
Maison individuelle

MAUPOIS Pierre

92, route de Pierre Levée
Maison individuelle

SARL TPE

79, chemin des Cordes
Atelier maintenance

GATTEAU Emilie

27, rue des Genêts
Maison individuelle

POMA Marius

46, rue des Genêts
Maison individuelle

DAVID Steven

48, rue des Genêts
Maison individuelle

TEIXEIRA DE PINHO

29, chemin du Paradis
Maison individuelle

ALLAITON Stéphane

75A, route de Massotté
Maison individuelle

LE ROUZIC Johan

60, route du Perrier
Maison individuelle

GUYON Philippe

4, impasse des Mimosas
Maison individuelle

GUYON Philippe

1, impasse du Sureau
Maison individuelle

SUREL Daniel

19, route du Perrier
Maison individuelle

VIEIRA Mickael

9, rue de la Roselière
Maison individuelle

PAPON Kévin

14, chemin de Massotté
Maison individuelle

ELEVAGE DU PINIER

5, chemin du Pinier
Bâtiment agricole

PAJOT Sonia

30, rue des Genêts
Maison individuelle

FARNIER Didier

52, route du Perrier
Maison individuelle

GIRAUDINEAU Denis

38, chemin du Cailleteau
Garage

SCI ROCHA

95-97-99, chemin de Bel Air
Maisons individuelles (x3)

VRIGNAUD Laure

5, rue des Peupliers
Extension maison individuelle

EARL LA BARBIÈRE

Chemin du Retail
Bâtiment agricole

BOSSIS Elie

21, chemin du Bois Ménard
Maison individuelle

SCI DF

Chemin du Clouzis
Maison individuelle

CHARRIER Jacky

5, charraud des Tamarins
Bâtiment agricole

VOYEAU Yvan

20, chemin de Bel Air
Maison individuelle

ROUSSEAU Mathieu

5, chemin de l'Enclose
Maison individuelle

BLOYER Walter

11, route du Perrier
Maison individuelle

GACHIGNARD Eliane

Rue des Ecoliers
Maison individuelle

HERBRETEAU-GUYON Géraldine

2, impasse de l'Aubépine
Garage

BILLET Sandrine

22, rue de la Roselière
Maison individuelle

LE HIR Laurine

36, rue des Genêts
Maison individuelle

LACROIX Clément

29, route du Perrier
Maison individuelle

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES OLIVETTES »

Les 44 parcelles ont toutes été vendues en moins de 6 mois, principalement à des jeunes ménages, primo-accédants. Plusieurs maisons sont déjà terminées et de multiples entreprises s'affairent pour construire les nombreuses habitations. Ce lotissement, bien situé dans l'agglomération, permettra à chacun de pouvoir utiliser les services de proximité.



Témoignage de jeunes propriétaires qui ont aménagé dans leur maison début octobre 2019

Dans un premier temps, locataires à SOULLANS, ils ont choisi de rester dans cette commune :

« SOULLANS est une commune bien située

- pas très loin de certaines villes (Challans, La Roche-sur-Yon, Nantes)
- près de la mer
- et avec de nombreux commerces. »



Ils ont saisi l'opportunité du lotissement communal pour accéder à la propriété :

« Nous avons eu un coup de cœur pour ce terrain, avec des arbres en bordure et à deux pas du centre ville. Nous avons été bien accompagnés par les services de la mairie pour mener à terme notre projet. »

Leur ressenti aujourd'hui :

« On se sent très bien dans notre maison et nous avons de bonnes relations avec nos voisins »

Et ils pensent déjà à l'avenir :

« Nous nous sommes renseignés à propos des jardins familiaux et nous savons que nous aurons des services à proximité pour nos enfants : école, accueil de loisirs... »

TRAVAUX CHEMIN DE MASSOTTÉ

Pour des raisons de sécurité, le renforcement et l'effacement des réseaux EDF et France Télécom ont été effectués sur quelques mois. La voirie, vieille de 30 ans environ, a fait l'objet d'une réfection globale.



La compétence « Assainissement » a été transférée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2018. C'est donc en accord avec le conseil municipal de Soullans que la CDC conduit le projet d'extension de réseaux qui a démarré route de Massotté. Ces travaux devraient se terminer au printemps 2020.

À terme, une centaine de maisons se raccorderont sur ce réseau d'assainissement collectif.



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Le traitement des eaux usées constitue un enjeu essentiel de la protection de l'environnement. Une nouvelle station d'épuration à « boues activées » sera construite pour l'été 2021.

La commune de Soullans dispose de deux stations de traitement des eaux usées : la Galerie (chemin du Parc), de type filtres plantés de roseaux (capacité de 900 Equivalent Habitant) en service depuis 2011, qui fonctionne à la moitié de sa capacité, et celle du bourg de Soullans, de type lagunage (capacité portée à 1 840 EH en 2004), qui est à saturation.

Une nouvelle station d'épuration sera réalisée sur ce dernier site rue de la Douve en cohérence avec l'urbanisation actuelle et future de la commune. Les nouveaux ouvrages seront construits sur la lagune n° 1 actuelle, dont la majeure partie sera conservée pour poursuivre le traitement de l'eau avant qu'elle ne soit rejetée dans l'étier. De type boues activées, la technologie retenue permettra un traitement plus poussé des effluents, pour un rejet respectueux du milieu naturel. Les boues produites seront stockées dans des lits plantés de roseaux participant à la bonne intégration paysagère des nouveaux équipements.

- Budget prévisionnel : 2,3 M€ H.T.
- Réunion publique : été 2020
- Démarrage des travaux : septembre 2020
- Mise en service : été 2021

L'ancien site de la Douve fera place à une nouvelle station d'épuration plus performante et dimensionnée pour 5 000 habitants (contre 1 840 auparavant)





→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL OCÉAN MARAIS DE MONTS

Le PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet local qui mobilise les citoyens et les élus autour des enjeux de la transition énergétique, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la qualité de l'air. Son objectif :

- Lutter contre le réchauffement climatique (réduire les émissions de Gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, maîtriser les consommations d'énergies, etc.)
- S'adapter au changement climatique (montée des eaux, sécheresses, canicules...).

Ses différentes étapes :

1. Diagnostic des productions et consommations énergétiques actuelles du territoire, du potentiel d'énergies renouvelables, de la qualité de l'air et de la vulnérabilité au changement climatique, Définition des enjeux et des objectifs stratégiques pour le territoire avec des groupes de réflexion composés institutionnels, acteurs économiques du territoire, associations.
2. Plan d'action en lien étroit avec la population

Quelques chiffres issus du diagnostic :

OCEAN MARAIS DE MONTS

Périmètre touristique de littoral, de marais et de bocage



20 km de côte



12 500 ha de marais



171 km de pistes cyclables



19 023 habitants



3 communes littorales



3 704 emplois



2 200 ha de forêt



1 liaison ferry avec Île d'Yeu

EMISSIONS DE GES

(Gaz à Effet de Serre)

Chiffres Clés

5,4 t_{eq}CO₂/hab

Emissions de gaz à effet de serre par habitant

Département Vendée : 8 t_{eq}CO₂/hab

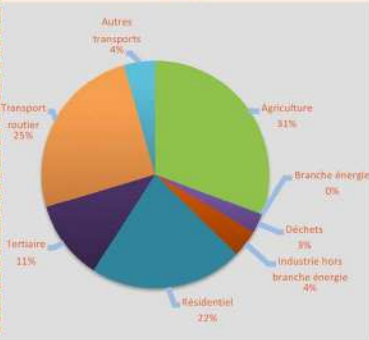
Secteurs majoritaires :

Secteur agricole : GES issus en majorité des émissions - non énergétiques - dues aux engrais azotés et aux effluents d'élevage

Secteur des transports routiers : GES émis par la combustion de carburants dans les moteurs des véhicules thermiques

Secteur résidentiel et tertiaire : GES issus des systèmes de chauffage

Répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) par secteur



ENERGIE

Chiffres Clés

21,7 MWh/hab
consommation d'énergie par an sur le territoire par habitant/an

417 GWh
consommation d'énergie par an sur le territoire
-> production de 70 éoliennes

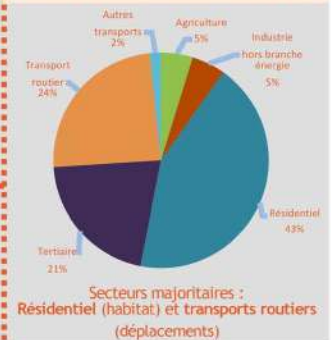
45 000 000 €

dépensés chaque année pour payer la consommation d'énergie
Soit 2 341 €/habitant.

44% de la consommation : produits pétroliers, liée au secteur des transports routiers, et au secteur résidentiel-tertiaire avec les chauffages fioul

40% de la consommation : électricité, liée au secteur résidentiel-tertiaire avec les chauffages électriques

Répartition de consommations énergétiques par secteur



Focus sur L'habitat

27%
des résidences principales ont été construites avant 1970



Les maisons individuelles représentent **93%** de la consommation du secteur résidentiel

66%
de la consommation du résidentiel due au chauffage

Focus sur L'agriculture



128
exploitations agricoles



39%
de polyculture et poly-élevage



61%
élevage (bovins et volailles)

ENERGIES RENOUVELABLES

Chiffres Clés

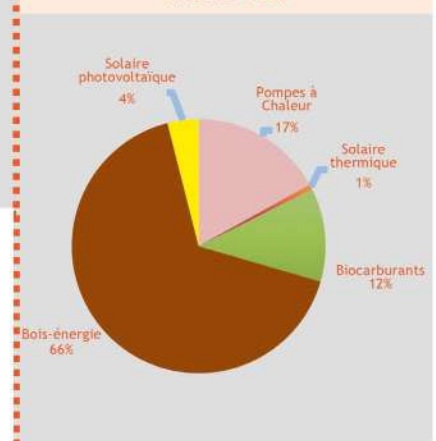
53 GWh

production d'énergie renouvelable, soit **13%** de la consommation sur le territoire

3 000 000 €

recette générée par la production d'ENR locale

Production d'ENR



Suite à ce diagnostic et trois ateliers de concertation avec les forces vives du territoire, une stratégie climat air énergie est en cours d'élaboration. Elle permettra de déterminer la trajectoire que se donne le territoire à horizon 2030 et 2050.

Une phase d'élaboration du programme d'actions qui nécessitera l'implication de chacun (élus, entreprises, associations, citoyens...) aura lieu courant 2020. En effet, ce plan d'action aura pour objectif de faire émerger des projets de transition écologique concrets et adaptés au territoire.

Si vous êtes déjà acteurs et souhaitez prendre part à la dynamique du plan climat, vous pouvez remplir ce questionnaire et partager vos bonnes idées : <https://framaforms.org/appele-a-contribution-plan-climat-1566200828>

→ ASSOCIATIONS ET CULTURE

LA 17^e ÉDITION DE VÉLOCÉANE

Au départ de Saint-Jean-de-Monts, le 22 septembre, ce sont environ 4 500 cyclistes qui se sont inscrits à Vélocéane, organisé par « Vendée des Îles ».

Sur la grande boucle des aventuriers, de 39 km, direction Soullans, il faudra pédaler avant d'arriver au village Le Havre de Vie (Le Perrier) pour prendre un petit déjeuner en musique et poursuivre le parcours jusqu'au lieu-dit Les Mathes (St-Hilaire-de-Riez) où se sont déroulées deux batailles (l'une avec Louis XIII et la seconde avec Louis de La Rochejaquelein). Direction le village Les Rochelles à Soullans pour déguster des produits locaux (légumes, pain cuit au feu de bois, miel). Un bar à huîtres et du vin blanc sont proposés, le tout accompagné de musique et de traditions maraîchines. Encore plusieurs coups de pédales afin d'arriver près de l'Espace Prévoirie, au village repas.

Après avoir posé les vélos le long des ganivelles, les cyclistes peuvent faire du vélo rigolo, une balade en calèche, découvrir la bourse aux vélos et l'atelier réparation avant de passer à table pour déguster le menu gourmand.

Pendant le repas, la famille Pénichilline a déambulé entre les tables, accompagnée du groupe de musique Balkanik Project.

Difficile de reprendre le vélo après un bon repas mais avec un peu de courage les cyclistes se retrouvent au village Musée Milcendeau où sont proposées une visite du musée et de la maison du peintre ainsi que des animations dans le cadre du centenaire de sa mort. Le vent souffle et les cyclistes sont fatigués lorsqu'ils arrivent au village Orouët où ils peuvent participer à des jeux maraîchins, des jeux géants et écouter de la musique traditionnelle.

À l'arrivée, un bon nombre sont bien épuisés (certains marchent à côté de leur vélo) mais heureux car ils ont aimé cette ambiance familiale et festive.

Merci à l'association **Soullans Animation Tourisme** pour son investissement dans cette manifestation sur Soullans. 800 repas ont été servis dans le champ près de l'Espace Prévoirie et environ 100 bénévoles soullandais se sont mobilisés pour l'organisation (signaleurs, distribution des repas, animations, etc).



CONCERT GYPSY COOKER

Le vendredi 6 décembre, la municipalité de Soullans accueillait le groupe GYPSY COOKER à l'église St-Hilaire mise en lumière pour l'événement.



Pendant une heure trente, les musiciens ont su séduire environ 400 spectateurs venus les écouter.

Le groupe était composé de :

- deux guitaristes, Frédéric SIMON et Thomas JOYEUX
- une contrebassiste, Alexandra LANCIAUX
- une violoniste et chanteuse, Alina BABA.

Ils ont fait découvrir leur répertoire en jouant du jazz manouche, du jazz des années swing et des morceaux des Balkans (allant de l'est à l'ouest de la péninsule).

Ils ont rendu hommage à Django REINHART avec des morceaux connus tels que « Minor Swing », « Nuage », « Les Yeux Noirs »...

Cette musique énergique et romantique a été très applaudie par le public.



BÉNÉVOLES SOULLANDAIS AUX FOIRES D' « AUTREFOIS CHALLANS »

Une dizaine de Soullandais ont tenu le stand de Soullans lors des quatre jeudis d'Autrefois Challans. Les touristes et les gens des alentours découvrent ou redécouvrent le mode de vie de notre commune il y a quelques décennies.

Ces bénévoles, costumés en maraîchins, montrent les savoirs et savoir-faire des générations « d'autrefois ».

Lucette et Marie-France cardent la laine, Thérèse la file, Monique la tricote et Annick coud. Benjamin prépare les liasses d'oignons et d'échalotes pendant que Raymond lace des « treilles » (filets) servant pour la pêche.

Autour du bassin où nagent grenouilles et poissons du marais, Hubert et Patrick donnent des explications sur la faune aquatique.

N'oublions pas Fernand qui aide à l'installation et au démontage du stand ainsi qu'Yvon avec son accordéon qui apporte de l'animation.

Merci à tous les bénévoles de leur présence pendant les quatre jeudis.



→ ACTION JEUNESSE, CME et SCOLAIRE

LES 20 ANS DU CME

Pour fêter le vingtième anniversaire du Conseil Municipal Enfants, les jeunes élus avaient choisi d'organiser des olympiades pour les jeunes soullandais ainsi qu'un cinéma de plein air pour toute la population.



Le 10 août dernier, c'est avec le **concours de neuf associations soullandaises que le projet a pu se réaliser**. En effet, l'Amicale des écoles publiques, les clubs de basket, de football et de tennis, La Jeunesse soullandaise, l'OGEC, la Pétanque soullandaise, les Tréteaux soullandais avaient organisé différents jeux pour cette occasion. Ce sont plus de 80 enfants et jeunes qui ont participé dans la joie et la bonne humeur à ces olympiades. L'association Danses 2000 quant à elle, a ponctué cette après-midi festive avec des danses. C'est après le verre de l'amitié que les vainqueurs ont reçu leurs récompenses offertes par les associations et la mairie de Soullans. Le soir, en raison d'un vent trop fort, ce n'est pas en plein air mais dans l'Espace Prévoirie qu'environ 150 personnes ont assisté à la projection du film « Les deux frères » de Jean-Jacques ANNAUD.

DÉFI LECTURE « CHUUT, LES JEUNES LISENT ! »

Le 28 septembre, s'est déroulé à la bibliothèque le grand quizz final du défi lecture 2019.

Quatre filles et quatre garçons de 9 à 12 ans s'étaient inscrits au jeu dont le thème était l'écologie.

Ils avaient 6 mois pour lire 3 livres, une BD et visionner un film, sélectionnés par Angélique la bibliothécaire, pour ensuite répondre aux questions lors du grand quizz.

Après un goûter bien mérité, M. Le Maire a annoncé les résultats. C'est Lilas PONTOIZEAU--GRIEZMAN qui a remporté le défi lecture 2019. Elle a reçu 3 entrées à Planète Sauvage ainsi que 2 entrées à Cinémarine. Les autres participants ont reçu 2 entrées de cinéma. Un livre a également été offert par la bibliothèque municipale à tous les participants.



ÉLECTIONS DU CME 2019-2020

Le 12 octobre dernier, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles publique et privée de Soullans ont participé à l'élection du Conseil Municipal Enfants.

M. Le Maire a félicité les jeunes électeurs pour leur engagement citoyen. En effet, cette année le taux de participation a été de 95% et le taux de vote par procuration de 27%.

Sont élus par ordre alphabétique : Kylan BRUN, Louison COTTIN, Anis GARESSUS, Lilian GARREAU, Maël GIRARD, Julie LUSTENBERGER, Arwen MAGNIN, Mélina SKALINSKI ;

Ils ont rejoint Alix ECHEVERRIA, Soline GARGOUIL, Mathis MASSON-DEVINEAU, Dorian MOUSSEAU, Oskar MOUSSIER, Hugo ROY, Alix TESSIER-TRICOT, Timothée YVERNOGEOU.



Deux semaines plus tard, le 26 octobre les jeunes conseillers ont participé à leur premier conseil à la mairie. Ils ont présenté les nombreux projets qu'ils envisageaient de réaliser au cours de leur mandat. Dans un premier temps, ils vont travailler sur deux projets qui leur tiennent à cœur : « Nettoyons notre bourg » et une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD « les Châtaigniers » de Soullans.

PARTICIPATION DU CME À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

Cette année, tous les conseillers présents ont souhaité lire quelques phrases du message de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées. Nous les félicitons pour leur engagement !



DERNIER FOCUS SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DU 14 RUE DE L'ÉCOLE

Rétrospective de l'été 2019 :

L'accueil de loisirs a accueilli en moyenne 36 enfants par jour.

La thématique de cet été « Les Géants et les Lilliputiens » a été porteuse de nombreuses animations comme des jeux géants extérieurs, des ateliers manuels avec notamment la fabrication de montgolfières de toutes tailles qui a enthousiasmé les enfants, ainsi qu'un grand goûter.

Deux sorties à la piscine de St-Jean-de-Monts et une sortie à la ferme pédagogique de Sallertaine ont été programmées au cours de ces vacances.

Les locaux actuels étant trop petits pour accueillir le nombre croissant des enfants, les plus jeunes ont investi les salles de l'école maternelle, ce qui a été très apprécié des enfants ainsi que des animateurs. Cela a permis de leur créer un vrai espace qui leur était totalement dédié. L'ouverture du nouvel accueil de loisirs est attendue avec impatience...

Cet été, 36 enfants sont partis en camp

Deux camps équestres à Soullans pour les 3/5 ans et les 6/8 ans. Les enfants ont pu se familiariser avec les équidés du poney club « Les Aigrettes », apprendre à les soigner et à les monter.



Les plus grands, les 9/11 ans, quant à eux ont participé à un camp « Sciences et nature » à la Ferrière. Ils ont découvert la ferme pédagogique et se sont initiés à la pêche.

Depuis la rentrée, une centaine d'enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs. En moyenne 26 enfants sont accueillis en périscolaire. Le mercredi, la capacité d'accueil atteint régulièrement son maximum notamment le matin.

Pour les vacances d'automne, ce sont les enfants qui ont choisi le thème d'Halloween : citrouilles, chapeaux de sorcière, et petites araignées ont pris place à l'accueil de loisirs. Les jeunes soullandais sont également allés à la rencontre de leurs aînés à l'EHPAD « Les Châtaigniers » lors d'une rencontre musicale. Les chants des enfants puis des anciens ont animé la résidence, suivis d'un air d'accordéon pendant le goûter.

Lors de ces vacances, une trentaine d'enfants étaient présents chaque jour.

La Vie Municipale

L'ESPACE JEUNES

À l'espace jeunes, durant l'été, des activités sportives et manuelles, des jeux de société, mais aussi du temps libre étaient au programme, le tout ponctué de sorties piscine, vélo, cinéma et bowling. Six adolescents sont également partis en camp au camping municipal de St-Hilaire-de-Riez.



DU NOUVEAU AU RESTAURANT SCOLAIRE !

Cette année, ce sont 300 enfants qui sont inscrits au restaurant scolaire ; en moyenne 278 y mangent chaque jour.

Depuis la rentrée, Mme Peggy MERLET est venue renforcer l'équipe maintenant composée de 9 personnes, pour assurer le service des repas.

Un plan de formation pour tout le personnel a également été mis en place.



LA LUTTE « ANTI-GASPI » AU RESTAURANT SCOLAIRE, C'EST QUOI ?



La mairie en collaboration avec la CDC Océan Marais de Monts a souhaité mettre en place au restaurant scolaire la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Entre mai et juin 2019, des pesées des différents déchets ont été réalisées et voici les résultats :

Pour chaque repas servi, il y a 79 g de déchets alimentaires (déchets de préparation, déchets de retour de plats et déchets d'assiette) alors que la moyenne nationale est de 114 g par repas. Bien sûr, la plupart de ces déchets ne sont pas jetés à la poubelle, mais servent à l'alimentation animale.

Ces résultats sont bons mais la lutte « anti-gaspi » n'est pas finie, alors que peut-on faire de plus ?

Nous avons demandé à Noëlle la cuisinière qui prépare les repas :

« - Je tiens un cahier où je note à chaque repas les quantités de matières premières préparées pour le nombre de repas servis et je réévalue régulièrement avec ce qu'il peut rester.

- Je choisis des morceaux très faciles à manger comme par exemple l'émincé pour le bœuf bourguignon et la joue pour le sauté de porc. »

Le personnel de service a précisé que, depuis la rentrée, les enfants se servent non seulement le plat chaud mais également l'entrée. Les restes dans les assiettes ont diminué même si certains enfants ont encore besoin qu'on les guide afin qu'ils ne se servent pas trop.

Un gaspi-pain a été installé dans la salle du restaurant scolaire. C'est un contenant transparent où l'on met le pain qui reste à la fin des repas. Chaque jour, une étiquette indique le niveau de pain gaspillé.

Les enfants interrogés y sont sensibles :

« C'est important de ne pas gaspiller le pain, moi je mange beaucoup de pain mais je finis toujours la tartine que j'ai prise. »

« Avec le gaspi-pain, on mesure le pain qui est perdu chaque jour, c'est gênant, alors on va faire plus attention. »

→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 MAI

Réhabilitation de l'ancien logement de fonction du foyer-logement

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable concernant le lancement du projet de réhabilitation de l'ancien logement de fonction du foyer-logement.

Prolongation du délai de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la possibilité d'une prolongation de délai de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées pour une durée fixée à 10 ans, à compter de la date du contrôle de réalisation effectué par le SPANC.

Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention d'un montant maximum de 110 euros par an et par enfant.

Extension de l'EHPAD « Les Châtaigniers » : garantie d'emprunt

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie d'emprunt au CCAS de la commune de Soullans – EHPAD « Les Châtaigniers » à hauteur de 30% pour le remboursement des prêts.

Conventions d'objectifs et de financement - Prestation de service « Accueils de Loisirs Sans Hébergement »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée.

SÉANCE DU 9 JUILLET

Réhabilitation de l'ancien logement de fonction du foyer-logement : approbation du programme et de l'enveloppe financière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver et d'adopter le programme présenté par Monsieur le Maire pour un montant estimatif de l'opération de 115 600 euros hors taxes, dont 100 000 euros hors taxes de travaux.

Acquisition des parcelles cadastrées 16, 47, 51 de la section AC et 1405 de la section A

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 16, 47, 51 de la section AC et 1405 de la section A, d'une superficie totale de 21 344 m².

Acquisition de la parcelle cadastrée 95 de la section AO

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 95 de la section AO, d'une superficie totale de 189,50 m².

Convention avec le SyDEV : remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement de football

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le remplacement des projecteurs du terrain d'entraînement de football par une solution LED.

Plan Local d'Urbanisme : modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la mise à disposition du 23/09/2019 au 23/10/2019, du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Pendant ce délai, le dossier sera consultable en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le public pourra faire ses observations sur un registre disponible en mairie.

Mise en place d'un règlement intérieur des équipements sportifs – Autorisation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur des équipements sportifs.

Demande d'aide financière pour le raccordement de la mairie au très haut débit (FttE)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du syndicat Vendée Numérique une aide pour le développement de la fibre à son taux maximum, soit 5 000 euros.

Détermination du nombre de délégués communautaires à compter de 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la répartition suivante :

Collectivité	Population	Répartition de droit commun	Accord local proposé
Saint-Jean-de-Monts	8 636	12	14
Soullans	4 220	6	7
La Barre-de-Monts	2 193	3	4
Notre-Dame-de-Monts	2 066	3	4
Le Perrier	1 989	2	3
TOTAL	19 104	26	32

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE

Réalisation d'un emprunt d'un montant total de 400 000 euros consenti par le Crédit Agricole pour le financement des investissements 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Subvention exceptionnelle à l'association LA PÉTANQUE SOULLANDAISE

L'association souhaite améliorer les conditions d'accueil des concours organisés en semi-nocturne tous les vendredis de l'été en équipant les terrains extérieurs d'éclairage supplémentaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'association « LA PÉTANQUE SOULLANDAISE » une subvention exceptionnelle de 735 euros, ce qui correspond à 50% du montant de l'opération estimée à 1465,63 €.



Acquisition des parcelles cadastrées 79, 80 et 134 de la section AS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles cadastrées sous les numéros 79, 80 et 134 de la section AS d'une superficie totale de 17 704 m².

Ancien logement de fonction de l'EHPAD : validation de l'Avant-Projet Définitif, autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) de l'opération ; d'approuver le coût prévisionnel des travaux au stade A.P.D., soit 109 102,20 € H.T. et de dire que la rémunération du maître d'œuvre est arrêtée au stade A.P.D. pour un montant de 12 910,22 € H.T.

Aménagement de la rue de l'école, des anciens combattants et du pourtour de la mairie : lancement de l'opération

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord sur le lancement de l'opération d'aménagement.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE

Subvention exceptionnelle à l'association Soullans Animation Tourisme

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Soullans Animation Tourisme, d'un montant de 180 euros, pour financer la dotation des lots dans le cadre du projet « Défi lecture » organisé par le Conseil Municipal des Enfants.

Subvention exceptionnelle à l'association Hirondelle Soullans Basket Club

Le conseil municipal (24 pour, 1 abstention), décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association l'Hirondelle Soullans Basket Club d'un montant de 1 200 euros pour l'acquisition de paniers de basket mobiles qui pourront être mis à disposition des non-licenciés.

Restaurant scolaire et Accueil de loisirs : fourniture des repas

Le conseil municipal est informé que les repas du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs sont fournis par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de Soullans.

Il est rappelé que les repas du restaurant scolaire sont élaborés et transformés sur place par une cuisinière, en période scolaire. Les repas fournis pour l'accueil de loisirs sont quant à eux fournis en liaison chaude par l'E.H.P.A.D. « Les Châtaigniers ».

Le prix du repas facturé est de :

- Pour l'accueil de loisirs : 2,80 €
- Pour le restaurant scolaire : 2,28 €

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes des conventions à intervenir entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale pour une durée d'une année.

Mobilier de l'accueil de loisirs - demande de subventions auprès de la C.A.F.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider le plan de financement pour l'acquisition dudit mobilier et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour une demande de subvention auprès de la C.A.F.

5^e saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs, de la billetterie et approbation des tarifs

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5^{ème} saison culturelle hivernale 2019-2020, d'approuver les termes de la charte d'engagement de bonnes pratiques de la saison culturelle hivernale et d'approuver la grille tarifaire.

Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) 2019-2022 entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée (C.A.F.)

Principe :

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectif et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Il traduit une politique d'action locale en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille en cohérence avec les objectifs de la politique d'action sociale de la branche famille de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, en :

› favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :

- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

› recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter la programmation du Contrat Enfance Jeunesse et les financements correspondants et autoriser Monsieur le Maire à signer avec la C.A.F. le nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2019 / 2022.

Acquisition de la parcelle cadastrée 0160 de la section AS et de la parcelle cadastrée 0262 de la section AT

Le conseil municipal est informé que la commune souhaite se porter acquéreur à titre gratuit de la parcelle cadastrée sous le numéro 0262 de la section AT et de la parcelle cadastrée sous le numéro 0160 de la section AS, à titre de réserve foncière.

Les délibérations complètes sont affichées en Mairie.

LE CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

STAGE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un premier groupe de sept stagiaires a participé durant trois demi-journées à un stage. La première partie a été consacrée à de la réflexion à partir de situations concrètes. Elle a débouché sur différentes questions comme l'utilisation des clignotants, l'abord des ronds-points et bien d'autres encore...

La deuxième session a commencé par un stage de conduite que chacun a apprécié, l'accompagnateur a d'ailleurs souligné sa surprise devant les très bonnes compétences de chacun.

Enfin ce stage s'est terminé par des exercices sur les temps de réaction, les spécificités du regard, la sécurité active et passive.

Notre policier municipal qui a participé au stage, a illustré de ses exemples professionnels et locaux les propos du formateur.

Chaque participant a trouvé des réponses à son propre questionnement, sans être ni jugé, ni évalué, dans une ambiance conviviale.

Le projet est de pouvoir faire bénéficier d'autres personnes de cette expérience enrichissante.



Action et Communication
pour la Sécurité Routière



MUTUELLE SANTÉ POUR TOUS

Rappel

Le CCAS vous donne la possibilité de trouver une Mutuelle santé adaptée à vos besoins

La loi oblige les entreprises privées à répondre à la question de la mutuelle santé pour leurs salariés.

Qu'en est-il pour les autres, les commerçants, les professions libérales, les retraités, les demandeurs d'emploi ?

C'est pourquoi, le CCAS de Soullans a décidé de contacter deux organismes qui pourront répondre à vos besoins de couverture santé avec des contrats fiables, des correspondants locaux, et des couvertures au plus proche de vos souhaits.

Les deux organismes choisis par le CCAS sont :

- Association ACTIOM qui a mis en place le dispositif « Ma commune ma santé ».



Le référent local est M. Eric RIGAUDEAU tel. 06 83 25 71 77.

- AXA assurance, dont la référente locale est Mme Dany PAJOT - Tél. 06 09 43 44 15



Si vous êtes intéressé, vous téléphonez directement aux personnes référentes.

REPAS DE NOËL DES SÉNIORS

Trois cent trente personnes se sont retrouvées le 28 novembre pour participer au repas offert par le CCAS. Parmi elles, une trentaine de résidents de l'EHPAD des Châtaigniers avaient répondu à l'invitation. **La doyenne, Mme BIDAUBAYLE, âgée de 105 ans** a reçu un bouquet de fleurs des mains de Monsieur le Maire, président du CCAS.

Chacun a pu déguster les mets concoctés par un traiteur avant de participer à différentes activités. Puis à la tombée du jour, vint le moment de se séparer après cette journée d'échanges et de convivialité.



L'EHPAD *Les Châtaigniers*

Le projet architectural

Les travaux, qui ont débuté en octobre 2018, ont été planifiés sur une durée de 34 mois et selon 5 phases. Pour rappel, ils s'effectuent en site occupé. Cela signifie qu'après chaque phasage, certains résidents déménagent dans les zones nouvellement construites ou rénovées. Les entreprises respectent l'échéancier prévisionnel.

Voici le calendrier et le contenu des travaux de chaque phase :

→ **1^{re} phase** : 1 extension comprenant 14 appartements, des locaux techniques et administratifs.

D'octobre 2018 à août 2019.

→ **2^e phase** : Une réhabilitation comprenant 15 appartements, la construction d'une cuisine, d'une blanchisserie et d'une nouvelle salle à manger.

De septembre 2019 à mars 2020.

→ **3^e phase** : Une réhabilitation comprenant un nouveau pôle d'activité pour personnes désorientées, la rénovation de la salle d'animation, l'aménagement d'une infirmerie et de locaux sociaux et de 9 appartements.

De mars 2020 à septembre 2020.

→ **4^e phase** : réhabilitation comprenant le secteur administratif, le hall d'entrée et 6 appartements.

De septembre 2020

à décembre 2020.

→ **5^e phase** : réhabilitation de 32 appartements.

De janvier 2021 à juillet 2021.



Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ou CPOM

La résidence « Les Châtaigniers » s'inscrit dans une démarche d'accompagnement bienveillante du résident dans son parcours de vie au sein de l'établissement.

Pour mener à bien cette noble mission, l'EHPAD « Les Châtaigniers » vient de contractualiser avec deux partenaires institutionnels que sont le Département de la Vendée et l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Un dialogue entre les différentes parties a permis de fixer des objectifs d'amélioration de la qualité avec les thèmes suivants :

- La qualité du service rendu aux résidents
- La maîtrise des risques
- Une contribution aux parcours de vie des personnes âgées dépendantes
- Le renforcement de l'efficacité de gestion financière et de la gouvernance de l'établissement.

Ce projet CPOM d'une durée de cinq années a été approuvé par les trois partenaires et validé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de SOULLANS, le 26 septembre dernier. Il octroie des moyens financiers pérennes sur le plan du soin et de la dépendance pour la durée du contrat.



SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE (SDA)

un service de renseignement pour les personnes âgées et leurs proches

Le SDA : ce service simplifie les démarches administratives, offre un accueil élargi et assure un interlocuteur privilégié de proximité.

Ce service donne des informations et orientations à destination des personnes âgées et de leur entourage.

Il a un rôle de coordination des acteurs médico-sociaux pour la prise en charge de la personne âgée.

Informations possibles :

- Les aides et actions sociales
- Les aides financières
- Les repas à domicile
- Les soins d'aide au maintien à domicile
- Les hébergements pour personnes âgées dépendantes (temporaires ou permanents)
- ...

Contact :

Service Départemental de L'Autonomie
10, rue Jean Launois
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS
Tél. : 02 51 49 68 40



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Le bénévolat est un des moyens mis en place dans le cadre du projet de vie de chaque résident afin d'obtenir une ouverture accrue sur l'extérieur. Il permet aussi d'intégrer plus étroitement la vie de l'établissement dans son environnement local.

Il a pour objectif essentiel de rompre l'isolement du résident en établissant avec lui des relations humaines lui apportant une aide physique et morale.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement sous la responsabilité de la direction. Les activités des bénévoles ne peuvent recouvrir aucune des actions qui relèvent des attributions des personnels de la résidence.

Pour éviter les confusions, une charte des bénévoles cadre parfaitement le rôle des bénévoles et de leurs interventions au sein de l'EHPAD.

Les activités potentielles :

- Accompagnement de sorties
- Visite de résidents
- Participation aux jeux de société
- Participation aux animations diverses
- Etre force de proposition pour animer des activités
- ...



Si vous êtes intéressé, merci de contacter la direction de l'établissement qui se fera un plaisir de vous recevoir.



Quelques infos ou conseils pour vous aider dans vos démarches administratives les plus courantes

→ ÉTAT CIVIL

- Carte nationale d'identité / Passeport

La délivrance de la carte nationale d'identité et du passeport nécessite désormais une pré-demande en ligne. Seules certaines mairies sont habilitées à les délivrer.

- Pour les cartes nationales d'identité, les mairies les plus proches sont celles de Challans et de Saint-Hilaire-de-Riez
- Pour les passeports, la mairie la plus proche est celle de Challans.

Mairie de Challans

1 boulevard Lucien Dodin - 85300 CHALLANS

☎ 02 51 49 79 79

www.challans.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 45

Le samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

Mairie de Saint-Hilaire-de-Riez

Place de l'Église - 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

☎ 02 51 59 94 00

www.sainthilairederiez.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30

Du mardi au vendredi 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 15

Le samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

Pour obtenir des informations sur les pièces à fournir et la procédure à suivre, vous pouvez vous adresser à la mairie concernée ou vous rendre directement sur son site.

- Acte de naissance

Vous devez faire la demande, en ligne, sur place ou par courrier, auprès de la **mairie du lieu de naissance** de la personne concernée par l'acte.

- Acte de décès

Vous pouvez faire la demande, en ligne, sur place, ou par courrier :

- soit auprès de la mairie du lieu du décès,
- soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt.

- Carte grise

La démarche est à effectuer en ligne sur le site **service-public.fr**

Si vous n'avez pas internet à votre domicile, vous pouvez accéder à un point numérique en sous-préfecture ou préfecture et un agent vous accompagnera dans votre démarche.

Préfecture :

29 rue Delille - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ 02 51 36 70 85

www.vendee.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Sous-Préfecture des SABLES D'OLONNE

54, avenue du Général-de-Gaulle - 85100 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02 51 23 93 93

www.vendee.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



→ URBANISME

Renseignements

Contact : M. LE BANNER / Service Urbanisme Mairie de SOULLANS - ☎ 02 51 68 00 24

Déclaration fiscale

Contact : Centre des Impôts
Boulevard Schweitzer - 85300 CHALLANS
☎ 02 51 49 54 00

→ COLLECTE DE DÉCHETS

La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts

Contact : CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL
10, rue des Chevilles - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS
☎ 02 51 59 98 90

→ AIDES À L'HABITAT

Contact : Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts
46, place de la Paix - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS
☎ 02 51 58 07 89



ADILE 85
(Agence d'Information sur le Logement)
143, boulevard Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
☎ 02 51 44 78 78



ANAH 85 (Agence Nationale de l'Habitat – Vendée)
19, rue Montesquieu
85021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
☎ 02 51 44 33 57
ddtm-anah@vendee.gouv.fr
www.anah.fr



CAUE de la Vendée
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
45, boulevard des États-Unis - 85017 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
☎ 02 51 37 44 95
www.caue85.com



→ ASSAINISSEMENT

L'assainissement est une compétence de la Communauté de communes Océan-Marais-de-Monts

Contact : Centre technique intercommunal
10, rue des Chevilles - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS
☎ 02 51 59 98 90

→ AIDES / C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) – Sur la Commune de SOULLANS

- **Dossier de demande de logement social**
- **Aide du Département de Vendée, dossier à demander en mairie :**
- **Demande d'aide sociale – ASH :**
 - aide financière hébergement en établissement pour personne âgée ou handicapée,
 - aide-ménagère,
- **Demande MDPH :**
 - allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
 - carte de mobilité – stationnement,
 - reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH),
 - allocation aux adultes handicapés (AAH),
 - orientation vers un établissement médico-social (ESMS),
 - prestation de compensation handicap (PCH),
 - renouvellement d'allocation compensatrice,
 - projet, parcours et aides à la scolarisation,
 - orientation, formation professionnelle en situation d'handicap,
 - affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF).





- Demande ADPA – Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

- prestation de prise en charge des frais liés à la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Pour toute demande de renseignement :

Contact : Mme POMA / Service social de la Mairie de SOULLANS ☎ 02 51 68 00 24

Assistante sociale :

Contact : Mme BELLOUIN ou Mme DESCARPES
Rue des Anciens Combattants - 85300 SOULLANS
☎ 02 51 49 68 40

Permanences : les jeudis après-midi uniquement sur rendez-vous.

SECOURS CATHOLIQUE

Contact : Mme MIGNE Alette
94, route de la Gare - 85300 SOULLANS
☎ 02 51 35 20 53



ADMR – portage de repas, aide-ménagère, etc.

Contact : Rue des Anciens Combattants - 85300 SOULLANS
☎ 02 28 10 34 13



Et quelques coordonnées d'organismes ou d'associations :

→ Centres d'aide, d'écoute, d'animations diverses pour personnes en difficulté (hors commune de Soullans)

Centre « LA PASSERELLE »

Contact : 29, boulevard Maréchal-Leclerc - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS
☎ 02 51 59 35 90
Le mardi de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 00
Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30



Village « OASIS »

Contact : 8, rue de la Poctière - 85300 CHALLANS
☎ 02 51 93 06 79
Le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
Le vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

FAVEC (Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins) qui défend les droits des personnes en situation de veuvage et les aide dans leurs démarches administratives

15, rue Anatole-France - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
☎ 02 51 37 03 14

Renseignements dans le secteur :

Mme TIZON Danielle ☎ 02 44 36 61 70
Mme RABALLAND Denise ☎ 02 51 68 32 13

Caisse de Retraite

Certaines caisses de retraite ont un service d'aide sociale qui peut vous aider lors de difficultés financières sous forme de don ou de prêt. Vous pouvez contacter votre ou vos caisses de retraite pour avoir plus de renseignements.

→ ACCÈS AU DROIT – problèmes juridiques / administratifs

Conciliateur de justice

Contact : Mairie de St-Jean-de-Monts
☎ 02 51 59 97 00
18 rue de la Plage - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS

Permanences informations juridiques, fiscales et autres...

Contact : Mairie de Challans
☎ 02 51 60 02 10
1, boulevard Lucien Bodin - 85300 CHALLANS



Notaire : le 2^e lundi du mois de 14 h 00 à 17 h 00

Avocat : le 1^{er} vendredi du mois de 14 h 00 à 17 h 00

France Victimes 85 : le 1^{er} lundi du mois de 14 h 00 à 17 h 45

Centre d'informations sur les droits des femmes et de la famille : le 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 45.

→ LOGEMENT

Hébergement d'urgence

Contact : Association APSH (Accompagnement Personnalisé et Soutien à l'Habitat)

5, boulevard Jean-Yole - 85300 CHALLANS

☎ 02 51 49 76 90

Centre d'accueil pour sans-abris

Contact : ADAPEI Les Papillons Blancs de Vendée

32, rue de la Poctière - 85300 CHALLANS

☎ 02 51 68 87 14

Aide aux personnes sans logement

Contact : JAMAIS SANS TOIT

9 rue de la Cité - La Coursaudière - 85300 CHALLANS

☎ 07 80 582 482

→ AIDE ALIMENTAIRE ET AUTRES

Épicerie « COUP DE POUCE » - La Passerelle

Contact : 29, boulevard Maréchal-Leclerc - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS

☎ 02 51 59 35 90

le mardi de 14 h 00 à 16 h 00

le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Épicerie sociale

Contact : Village « OASIS »

8 rue de la Poctière - 85300 CHALLANS

☎ 02 51 49 79 62

Secours Catholique ☎ 02 51 68 38 61

Secours Populaire ☎ 06 62 47 63 86

Croix-Rouge ☎ 02 51 93 06 79

Les Restos du Cœur

Contact : 40 bis, route de Cholet - 85300 CHALLANS

☎ 02 51 49 15 33



Vêtements, chaussures et accessoires de seconde main géré, par le Secours Catholique

Contact : Secours Catholique

29, boulevard Maréchal-Leclerc - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS

☎ 02 51 49 15 33

Les mardis et vendredis de 14 h à 16 h 45

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Vendée

Contact : 109, boulevard Louis-Blanc

85932 LA ROCHE-SUR-YON

Antenne : Centre d'activités sociales « La Passerelle »

27, boulevard Leclerc - 85160 ST-JEAN-DE-MONTS

☎ 0 810 25 85 10

le 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00



SOS Femmes Vendée - aide, héberge et protège les femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales

Numéro d'appel : ☎ 02 51 47 77 59 24h/24 – 7j/7

Contact : Mairie de Challans

1, boulevard Lucien-Bodin - 85300 CHALLANS

le 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30



LE CAMPING MUNICIPAL

Sélectionné par le guide Michelin, le camping municipal est ouvert du 15 juin au 15 septembre.

Il propose aux vacanciers 80 emplacements délimités et ombragés.



Voici quelques commentaires de campeurs le jour de leur départ ils partagent avec nous leurs ressentis et nous donnent les raisons de leur choix de destination vacances dans notre commune :

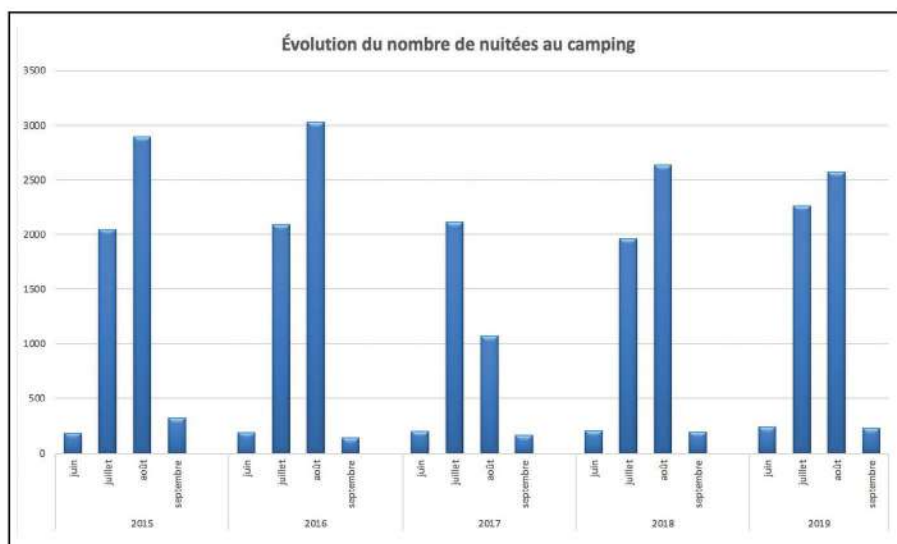
- « Un grand merci à Marie-Noëlle et Isabelle pour l'accueil, la gentillesse et la propreté des locaux »
- « Nous avons passé un agréable séjour dans ce camping calme, reposant, familial »
- « Nous apprécions la proximité des commerces et donc la possibilité d'y aller à pied »
- « Les tarifs sont très abordables »

Certains campeurs le découvrent pour la première fois, d'autres y reviennent tous les ans, et pour quelques uns, depuis plusieurs décennies.



Quelques chiffres concernant la fréquentation :

		Nombre de nuitées
2015	juin	184
	juillet	2049
	août	2897
	septembre	323
2016	juin	193
	juillet	2095
	août	3033
	septembre	144
2017	juin	201
	juillet	2119
	août	1074
	septembre	165
2018	juin	208
	juillet	1966
	août	2639
	septembre	195
2019	juin	244
	juillet	2268
	août	2575
	septembre	229



LE MARAIS DE SOULLANS ET DES ROUCHES

Le marais de Soullans et des Rouches, situé sur les communes de Soullans et de Notre-Dame-de-Riez, s'étend sur une superficie de 2 500 ha. Alimenté par le Ligneron, affluent de la Vie, il est composé de nombreux canaux secondaires et tertiaires.

Le niveau de l'eau est régulé par de petits ouvrages (clapets, batardeaux) et principalement par les écluses de Riez situées sur la commune de Notre Dame de Riez.

L'association syndicale des marais de Soullans et des Rouches, présidée par M. Jean-Claude GUYON, regroupe l'ensemble des propriétaires de parcelles de marais et a pour mission principale la gestion des niveaux d'eau et coopère avec le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay afin d'entretenir les canaux de marais, les ouvrages hydrauliques et améliorer la qualité de l'eau.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES MARAIS

Chaque année, des moyens techniques et financiers importants sont mis en œuvre afin de gérer et préserver nos marais et cours d'eau en bon état en collaboration avec l'association syndicale de marais.

En effet, le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay réalise de nombreux travaux d'entretien et de restauration sur le réseau hydraulique d'intérêt collectif de marais comme le curage des fossés d'intérêt collectif, les aménagements d'abreuvoirs et de pose de clôtures, la coordination de la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles (ragondins, rats musqués), la surveillance des plantes aquatiques exotiques envahissantes (Jussie, Myriophylle du Brésil) et le suivi des travaux d'entretien des fossés tertiaires dans le cadre des MAEC Marais Breton.



Curage des fossés d'intérêt collectif



Pose de clôtures et aménagement d'abreuvoirs



Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles



Surveillance des plantes aquatiques exotiques envahissantes



Suivi des travaux dans le cadre des MAEC

Menées depuis 2015, pour un coût d'environ 105 000 €, ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un Contrat Territorial et d'un Contrat Régional de Bassin Versant. Elles sont réalisées avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Département de la Vendée et de la Région des Pays de la Loire.

ESPÈCES ENVAHISSANTES

Si vous remarquez un développement anormal de plantes aquatiques ou si vous souhaitez participer à la régulation des ragondins et rats musqués, merci de contacter le Syndicat Mixte.

Pour en savoir plus sur l'action du Syndicat Mixte, vous pouvez consulter le site internet www.vie-jaunay.com et vous abonner à la page facebook « Bassin versant de la Vie et du Jaunay ».



→ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'école maternelle publique de SOULLANS propose diverses activités à ses élèves.

Les élèves de moyenne et grande section ont bénéficié d'un cycle piscine. Ils ont ainsi pu se rendre 9 fois à la piscine de Saint-Jean-de-Monts.

Dans le cadre du projet éducatif artistique et culturel de la Communauté de Communes, un intervenant viendra animer 12 séances de musique.

Les élèves de moyenne et de grande section participent à une chorale hebdomadaire menée par l'enseignante des tout-petits, petits et moyens.

Toute l'école se rend une fois par mois à la bibliothèque municipale.

Les élèves de toute-petite, petite et moyenne section se sont rendus au spectacle des Enfantsines au Perrier et les élèves de moyenne et grande section iront assister à un spectacle de cirque à Odyssea.



Une exposition d'arts visuels aura lieu en fin d'année en collaboration avec l'école élémentaire publique, dans les locaux de l'école maternelle, ayant pour thème les voyages autour du monde.

Une fois par mois, un **café des parents** est organisé pour permettre un temps d'échange entre les familles et l'école sur des thèmes divers pouvant être suggérés par les parents.

→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

L'école élémentaire publique de SOULLANS compte quatre classes du CP au CM2.

L'équipe enseignante, stable depuis plusieurs années pour les classes de CP, CE2-CM1 et CM1-CM2, a accueilli cette année deux nouveaux enseignants pour la classe de CE1-CE2.

Pour l'année scolaire 2018/2019, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont bénéficié de 18h de théâtre avec une intervenante comédienne. Ces classes ont restitué leur travail lors d'une présentation devant leurs familles à Odyssea.

Pour cette année scolaire 2019/2020, les quatre classes de l'école vont participer chacune à un parcours culturel :

- les CP feront du théâtre
- les CE1-CE2 des arts visuels
- les CE2-CM1 un parcours patrimoine
- les CM1-CM2 une éducation aux médias.

Ces parcours proposés par la communauté de communes permettent aux élèves de valider l'un des axes du projet d'école : culture et citoyenneté. L'école élémentaire s'emploie à développer la culture pour tous les élèves ; de ce fait l'équipe s'engage à ce que chaque élève, ait participé à la fin de son cursus primaire à des parcours différents.

Les liaisons GS-CP et CM2-6ème fonctionnent sur la base de rencontres à thèmes (lecture et jeux mathématiques pour les petits, écriture-littérature et EPS pour les plus grands) afin de rendre la transition la plus fluide possible et sans appréhension.

L'anglais et la musique sont aussi des enseignements présents à l'école à côté des fondamentaux (français, maths) qui font l'objet de toute la maîtrise et l'attention des professeurs des écoles afin de répondre au mieux à l'hétérogénéité. Comme chaque année les élèves présenteront à leurs parents les chants et rythmes appris en formation chorale.

Les inscriptions sont possibles toute l'année sur rendez-vous auprès de la Directrice, Mme FAYET Bernadette, au 02 51 68 01 95.



→ ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX

L'année scolaire 2019/2020 a débuté avec 205 élèves dans les 8 classes, soit 5 élèves de plus que l'an passé. Une nouvelle enseignante est venue rejoindre l'équipe, il s'agit de Mme Valérie BARBIER qui assure la décharge de direction les jeudis et un mardi sur trois.

Pour la première fois cette année a eu lieu à l'école « la fête de la rentrée ». Pendant un après-midi, les enfants ont joué en équipes composées d'élèves de toutes les classes. Ce temps s'est terminé par une célébration et un goûter offert par l'APEL.

Cette année, l'équipe pédagogique a choisi de travailler sur le thème : « Bien dans son corps, bien dans sa tête, bien avec les autres ».

Quatre objectifs ont été définis :

- Bien manger
- Bien dormir
- Bien gérer son temps libre (problématique des écrans, de la lecture...)
- Respecter son environnement

Ils seront déclinés selon différentes actions.

Tout d'abord, les enfants ont été sensibilisés au bien-manger : des diététiciennes sont intervenues dans cinq classes afin de présenter les moyens de bien se nourrir, de respecter l'équilibre alimentaire et de limiter le gaspillage. Ils ont ainsi découvert les légumes et se sont même essayés à la cuisine ! De même, pour les enfants restant à la garderie le soir, une invitation a été faite aux familles de prévoir des goûters comportant un minimum de produits transformés et limitant les emballages.

Une autre étape concernera le sommeil. Elle consistera à expliquer aux enfants ce qui se passe dans notre corps pendant ce temps de repos et pourquoi une bonne qualité et quantité de sommeil permet de rester plus attentif et concentré, ce qui facilite les apprentissages.

Un autre aspect sera la sensibilisation aux dangers des écrans (durée d'exposition, dangers d'internet, dépendance, ...). Les CM2 passeront ainsi leur permis internet en lien avec la Gendarmerie Nationale et seront chargés d'intervenir auprès des plus jeunes afin de propager le message. L'APEL de notre école invitera également les parents à une réunion sur ce même thème.

La fête de Noël, que cette association organise, a aussi été l'occasion de montrer aux familles tout ce qui a déjà été travaillé sur le thème de l'année.

Du côté de l'OGEC, association qui a en charge l'entretien et le fonctionnement matériel de l'école, quelques travaux ont été effectués : changement de portes, mise aux normes pour la qualité de l'air intérieur. D'autres travaux courants vont également être réalisés (entretien du parking, pose de gouttières).

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui souhaitent visiter notre école le samedi 18 janvier 2020 de 10h30 à 12h00 pour notre traditionnelle journée « Portes Ouvertes ».



La Bibliothèque Municipale

BIBLIOTHEQUE

Les derniers chiffres :

- Plus de 750 personnes se sont inscrites à la bibliothèque depuis l'ouverture en octobre 2016.
- 9 500 documents sont disponibles à la bibliothèque de Soullans, plus de 115 000 documents accessibles sur le réseau intercommunal.



Pour rappels :

L'entrée à la bibliothèque et la consultation des documents sont libres et gratuites.
Pour les inscriptions veuillez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.
Pour information, la bibliothèque municipale n'accepte pas les dons.

Tarifs des abonnements (Résident sur la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts)

- 0/15 ans : **gratuit**
- 16 ans/25 ans, allocataires de l'AAH et du RSA, demandeurs d'emploi, lycéens et étudiants : **8,50 €**
- 26 ans et plus : **17,00 €**
- Vacanciers : **6 € la semaine**

Retour sur les animations :

- **Festival Marais Noir**
- **Les Histoires « doum doum »**, Les livres lus ont abordé les thèmes du loup en octobre (ainsi que le langage dans le cadre du festival Les Enfantsines) ; et la peur du noir en novembre.
- **Le Défi Lecture organisé par le CME**
- **Secrets d'Histoire, par Yves SIMARD. La cathédrale Notre-Dame de Paris** : La cathédrale Notre-Dame de Paris, communément appelée Notre-Dame, est la cathédrale de l'archidiocèse de Paris, située sur l'île de la Cité. Dédiée à la Vierge Marie, elle est pendant de nombreux siècles l'une des cathédrales les plus grandes d'Occident. Longtemps la plus haute construction de la ville, elle est l'un des monuments les plus emblématiques de Paris. Édifice à la fois religieux et patrimonial, le 850^e anniversaire de sa construction a été célébré en 2013. 30 personnes ont participé à cette conférence.
- Des cycles d'**initiation à internet** ont été proposés, bénévolement, par M. Alain ROY, accompagné de Mme Anne-Françoise THOBY. Un groupe de 5 personnes en a bénéficié début octobre (4 séances ont eu lieu, les jeudis matins). Renseignements à la bibliothèque pour un éventuel prochain cycle.
Prix des lecteurs : Pour la 6^e année, le réseau intercommunal des bibliothèques propose une sélection de livres à découvrir. Jusqu'à fin mars 2020, votez pour votre livre préféré parmi les 8 romans de littérature contemporaine et les 8 BD, sélectionnés. À cette occasion un rendez-vous est proposé le **mercredi 4 décembre à 18h30 à la bibliothèque municipale.**
- **« Contes de Noël », samedi 14 décembre** à 15h30 par les bénévoles de la bibliothèque



Focus / Moment fort : LE MARAIS NOIR

Du jeudi 21 au samedi 23 novembre, la bibliothèque de Soullans a accueilli la seconde édition du Festival du Roman Noir « Le Marais Noir ». Organisé par le Réseau Intercommunal des Bibliothèques, ce rendez-vous littéraire dédié au genre policier a mis cette année le Polar rural à l'honneur ! Près de 300 personnes ont répondu présentes !

Ces dernières années, la bibliothèque de Soullans a développé des collections consacrées au genre policier, c'est donc tout naturellement qu'elle accueille l'évènement « Le Marais Noir ». Le polar est un genre littéraire à part entière qui a ses amateurs et ils sont nombreux ! Cette littérature très riche recouvre différents types de récits. Il permet d'aborder tous les sujets, traverse tous les milieux et tous les pays.

Thème 2019 : Le polar rural

Les nombreux invités, auteurs, éditeurs et professionnels du monde judiciaire et policier ont mis en avant la ruralité et des territoires au travers de leurs œuvres ou de leurs expériences de terrain.



Un programme complet sur 3 jours :

- Du 21 au 23 novembre, le public a pu profiter de deux expositions : « Polar Rural par l'association Fondu au Noir. » et « Qui a refroidi Lemaure ? », d'une soirée film noir, d'une soirée Soup'Polar...

- Samedi 23 novembre, un programme riche attendait le public avec des tables rondes avec des auteurs (Williams CRÉPIN et Christine CHATEAU TRICHET), un témoignage de Marc CUSIN-VERRAZ, policier du commissariat de La Roche-sur-Yon, une pièce de théâtre proposée par la troupe des jeunes des Tréteaux soullandais, un jeu d'enquête grandeur nature « Le bureau fermé ». L'après-midi a été marqué par l'intervention de Didier GALLOT, ancien magistrat, auteur de nombreux livres et fondateur du festival Simenon, et la rencontre des auteurs Laurence BIBERFELD, Séverine CHEVALIER, des éditions Manufacture du Livre, animée par l'association Fondu au Noir, suivi d'un cocktail-Dédicaces



Intervention de Didier Gallot

Et des séances auprès des scolaires :

En amont de la manifestation, les collégiens et lycéens du territoire ont été invités à visiter les expositions et rencontrer les auteurs, libraires (librairie Au Chat Lent) et bibliothécaire, dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle.

La Bibliothèque Municipale

Pour rappel, la bibliothèque, c'est aussi :

Un accès wifi gratuit, des postes informatiques pour les adhérents pour accéder à internet, faire de la bureautique, accéder à ses documents sur clé USB, avec la possibilité d'imprimer (en noir et blanc).

Un lieu convivial pour feuilleter la presse, lire les journaux, choisir un DVD, réviser ou travailler dans le calme, bénéficier du patio, jouer aux jeux de société ou aux jeux vidéo (autorisation parentale nécessaire pour la PS4).

La bibliothèque, c'est surtout :

Un lieu accessible à tous, propice aux rencontres et aux échanges, où l'on passe un moment privilégié en famille, entre amis ou avec d'autres usagers.

Avenir :

- **Nuit de la lecture : les écrivains témoins de leur époque. Samedi 18 janvier à 18h30.**

Dans le cadre de la manifestation nationale Nuit de la lecture, Yves SIMARD s'associe aux bibliothécaires pour vous présenter et vous lire des textes d'écrivains, témoins de leur époque.

- **Les histoires « doum doum »,** une fois par mois le samedi matin à 11h : lecture à voix haute d'albums pour les enfants, à partir de 4 ans. Les thèmes seront...

Samedi 25 janvier à 11h « gla gla le froid », samedi 15 février « contes à redécouvrir », samedi 28 mars « monstres et méchants », samedi 11 avril « les fleurs », samedi 16 mai « les parents », samedi 27 juin « albums coup de cœur ».

- **Spectacle pour enfants de 5 à 10 ans, samedi 22 février 2020 à 14h30**

Madame BRIKOLE propose des contes interactifs sur ses voyages avec ballons et Origami.

- **Jeux de société en famille : après-midi jeux de société. Samedi 14 mars de 14h à 17h.**

Une après-midi entièrement consacrée aux jeux de société. L'occasion de se rencontrer, de s'affronter, de se retrouver pour s'amuser. Des jeux pour tous les âges.

- **Secrets d'Histoire par Yves Simard, le vendredi 15 mai 2020 à 18h30. DE FALLA et la musique espagnole :**

Manuel DE FALLA, compositeur espagnol du début du XX^e siècle, est l'auteur d'opéras, d'œuvres pour piano, et de ballets qui exploitent le fonds populaire, traditionnel, de l'Espagne. Proche de DEBUSSY et de RAVEL, ses œuvres les plus célèbres sont La vie brève et l'Amour sorcier.

- **Heure du conte numérique, mercredi 17 juin à 15h :**

Pour la première fois la bibliothèque donne RDV à tous les enfants, dès 4 ans pour une heure de conte originale puisque ce sera un conte numérique! Histoires interactives à découvrir sur grand écran où les enfants font évoluer le récit ensemble.





NOS BÉNÉVOLES RÉCOMPENSÉS

Une cérémonie visant à valoriser l'engagement des bénévoles vendéens a eu lieu à la Préfecture le 2 décembre dernier.

C'est en présence de Sibylle SAMOYAULT, sous-préfète, directrice du cabinet du préfet de la Vendée et de Joël POIRAUD, président du Comité Départemental de Vendée des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, que Bernard CROCHET et Ginette CHARRIER ont reçu chacun un diplôme de félicitations et une médaille de bronze :

- **Bernard, pour 34 ans d'engagement associatif (OGEC, football, don du sang, office de tourisme, SAT)**
- **Ginette, pour 23 ans au sein de l'association de la Bibliothèque Soullandaise.**

Toutes nos félicitations aux 2 récipiendaires.



LE BOXEUR THÉO SOURDEAU SACRÉ CHAMPION RÉGIONAL

Le 30 novembre 2019, à PUY-SAINT-BONNET (Maine et Loire), Théo SOURDEAU a été sacré **champion régional de boxe dans la catégorie junior espoir** de 54 kg, et ce, pour sa 1^{re} année en amateur.

Jeune soullandais de 17 ans, Théo pratique la boxe depuis quatre années. Il est licencié au club Vendée Sallertaine (VSB).





DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

7 février 2020

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées (*)
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées (*)
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées (*)

(*) Pièces exigées : - Pièce d'identité - Justificatif de domicile



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2020



CIVISME *Quelques rappels :*

BIEN VIVRE ENSEMBLE PRÈS DES SALLES DE SPORTS

À l'entrée de la salle de sports n°1 et du Foyer Rural, nous constatons de nombreux rassemblements de scooters ou autres deux-roues. Ceci entraîne une gêne et un sentiment d'insécurité pour les utilisateurs de ces deux salles, notamment les plus jeunes. De plus, de nombreux déchets d'emballages sont laissés à même le sol devant ces salles et au City Park.

Nous rappelons donc que le stationnement des deux roues, motorisés ou non, doit se faire dans les emplacements prévus à cet effet. Concernant les déchets, des poubelles sont à la disposition dans tous ces espaces.

BIEN VIVRE ENSEMBLE EN RESPECTANT LES DÉPÔTS DE DÉCHETS

Il est bien sûr interdit de déposer des ordures ou des encombrants à côté des P.A.V. (Point d'Apport Volontaire)... comme nous le montre la photo du P.A.V. près du camping à la date du 13 décembre 2019 !!!



BIEN VIVRE ENSEMBLE EN SE PROMENANT DANS NOTRE BOURG

Avis aux propriétaires de chiens...

Vous qui promenez votre chien, soyez prévoyant, et n'oubliez pas qu'il y a des distributeurs de sacs pour les déjections canines :

- l'un sur le parking derrière la mairie
- l'autre près du foyer rural.

Merci pour tous les marcheurs.

JOURNÉE PLANTES ET NATURE DIMANCHE 26 AVRIL 2020 - LA BARRE-DE-MONTS



Evénements dans le cadre de la 5^e Saison



MA LANGUE MATERNELLE VA MOURIR ET J'AI DU MAL À VOUS PARLER D'AMOUR

Yannick JAULIN avec Alain LARRIBET, musicien

VENDREDI 31 JANVIER 2020
ESPACE PRÉVOIRIE - SOULLANS



RÊVE DE PAIX

Voyage musical par les artistes enseignants
de l'école de musique intercommunale VIBRATO

SAMEDI 11 AVRIL 2020
ESPACE PRÉVOIRIE - SOULLANS



VOYAGE À PAS D'ÂNE

Yannick JAULIN
JEUDI 16 AVRIL 2020
Départ MAIRIE de SOULLANS



Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points soullandais	Mme DEMARET Stéphanie	6, rue des Bleuets steffychtinange@gmail.com	06 86 47 07 16
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19, Chemin des Landes mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr	06 60 90 70 30
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40, rue des Ormes liliane-girard@laposte.net	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32, rue Charles Milcendeau vigrebo@gmail.com	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	2, chemin du Grand Bois jumelage.soullansledesma@gmail.com	06 83 37 04 27
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easfurkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Échiquier du Marais	M. LANDOIS Nicolas	30, chemin de Moscou	06 22 62 51 16
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	Les Esseppes - 2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr showaucoeur.fr	06 62 33 27 06 02 51 35 27 06
La Bibliothèque soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard philippe.letouche@orange.fr	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Les Amis du Musée Milcendeau	M. GUILLET Benoist	36, chemin des Landes bguillet@yahoo.fr	02 28 10 33 17
LesArts	Mme GUITTONNEAU Isabelle	73, chemin du Bas Marais www.facebook.com/lesartssoullans/	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécharde martinelacale@orange.fr	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais Challans	M. LECLERC Jean-Pierre	63, route de Pierre Levée lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75
Les Tréteaux soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32, rue des Ormes http://facebook.fr/lestreteauxsoullandais lestreteauxsoullandais@gmail.com	02 51 49 32 97
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr	06 68 84 32 12
Soullans Cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com www.vocali85.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive zamtrad@laposte.net	06 79 27 33 74

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25, rue des Aulnes admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org	02 28 10 34 13
Alcool Assistance - La Croix d'Or Challans	M. LOUERAT Joseph	jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net	06 45 10 83 69 02 51 35 11 27
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Joseph	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire	02 51 93 07 16

Club de l'amitié soullandaise	M. COSSAIS Christian	13, rue des Ormes clubamitiesoullandaise@hotmail.com	02 28 10 97 61
Secours Catholique	Mme MIGNÉ Alette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53

Associations scolaires et extrascolaires

Amicale des écoles publiques	Mme VERDELET Mélissa	14, rue de l'École aepsoullans@gmail.com	06 03 09 83 52
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
La Jeunesse Soullandaise	Mme RIDIER Linda	12, rue des Irirs Lajeunessesoullandaise85300@gmail.com	06 30 80 32 60 02 51 35 27 62
O.G.E.C.	M. MOUSSEAU Brice	53, chemin du Bois Ménard delphineetbrice@orange.fr	06 99 44 54 84

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandeu hirondellesbasket@hotmail.fr club.quomodo.com/soullansbasketclub	02 51 39 70 63
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller associationdanses2000@gmail.com	02 51 55 52 65 06 21 39 26 97
Football Hirondelles soullandaises	M. BLANDINEAU Stéphane	44, chemin du Bois Ménard blandineau.stephane@bbox.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com facebook : hirondellesoullandaisesfoot	06 42 17 62 67
Gymnastique soullandaise	Mme PAGEAU Dominique	291, route du Soullandeu gym.soullans@orange.fr	06 15 58 36 74
Pétanque soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne petanque.soullandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://www.petanquesoullandaise.fr	06 82 33 06 37 02 51 58 89 09
Soullans Urban Football Team	M. BARRÉ Julien	12 impasse du Fief du Pâtis - Challans 554008@lfp.fr https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com	06 20 99 60 80
Tennis club soullandais	M. GRIT Cyrille	32, chemin du Parc cyrille.grit@wanadoo.fr tennisclubsoullans@orange.fr	06 17 46 79 03

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70, route du Perrier chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr	06 85 57 92 90 09 50 65 79 83
Amicale de pêche soullandaise	M. GUYON Bernard	69, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com	06 18 64 24 33
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche soullandaise"	M. MARCOURT Pascal	1, impasse des Vignerons pascal.marcourt@wanadoo.fr	06 25 33 08 95
Société chasse "L'amicale paysanne"	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans jcguyon85@gmail.com	06 07 81 85 78



Seuls les avis de naissance, de mariage et de décès pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances : 11



15 décembre 2018

(oublié dans notre édition de juillet)

FERRÉ Robin

205, Route des Borgnières

12 juin 2019

BILLET Rose

303, route de la Charraud Thibaud

22 juin 2019

ARTUS Ilan

24, chemin des Baconnières

27 juillet 2019

AVERTY Anna

37, chemin de la Galerie

12 août 2019

GUYON Maxime

63, chemin du Taveau

4 septembre 2019

CHAUVIN Florentin

65, chemin de Massotté

9 septembre 2019

DENÉCHEAU Gabin

20, chemin de Massotté

10 novembre 2019

RABALLAND Louise

278, route de la Charraud Thibaud

→ MARIAGES



Nombre de mariages sur la commune : 9

29 juin 2019

**DALLONGEVILLE Sandrine et
NICOLAS Gaël**

10, rue des Champs GUILLAUME
CORMEILLES-EN-PARISIS (95)

6 juillet 2019

**GOUPIL Angélique et
ROUSSEAU Emmanuel**

6A rue de Lattre-de-Tassigny

13 juillet 2019

**PASIECZNA Katarzyna et
PAILLER Jean-Charles**

LA ROCHE-SUR-YON (85)

27 juillet 2019

**VRIGNAUD Fabienne et
THUÉ Laurent**

103, chemin des Grandes Pièces

30 août 2019

**COUTAND Claire et
PERERA Richard**

(PARIS 75)

7 septembre 2019

**CHABEAUD Marion et
GÉRARD Florentin**

13, rue de l'Océan

19 octobre 2019

**GROUSSEAU Françoise et
DURAND Michel**

15, rue de Nantes

Nombre de mariages hors commune
de personnes habitants sur Soullans : 4

MARIAGES (hors commune)

13 juillet 2019

EVEN Chantal et SEURE Philippe

8, impasse de l'Aubépine

→ DÉCÈS



Nombre de décès : 28

16 juin 2019

M. MOREAU Gilbert – 83 ans

24, chemin des Rivières

21 juin 2019

M. GAUTHIER Yannick – 70 ans

6, chemin des Rouches

22 juin 2019

Mme MERCERON Catherine – 58 ans

18, impasse de Terfort

28 juin 2019

Mme MARAUD Berthe – 94 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

29 juin 2019

Mme PONTOIZEAU Fernande – 95 ans

Résidence « Les Châtaigniers »

29 juin 2019

Mme GANDEMER Yvonne – 95 ans

4, rue de Nantes

30 juin 2019

Mme BURGAUD Marie – 89 ans

16, rue Emile Poulain

6 juillet 2019

Mme BERTHOMÉ Lucienne - 86 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

10 juillet 2019

Mme GRONDIN Léone – 90 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

21 juillet 2019

M. VRIGNAUD Jean-Michel – 74 ans

18, impasse des Terres Blanches

25 juillet 2019

M. MOREAU Yvon – 79 ans

10, chemin de Brécard

28 juillet 2019

M. DURANTEAU Dominique – 92 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

13 août 2019

M. SARAZIN Guy – 68 ans

16, rue du Château d'Eau

17 août 2019

Mme SOBAGA Marie Josèphe – 74 ans

25, route de Massotté

20 août 2019

M. BABU Robert – 84 ans

9, impasse des Châtaigniers

12 septembre 2019

M. DUPON René – 80 ans

5, chemin de Heurtevent

17 septembre 2019

M. LE GUILLOUX Christian – 66 ans

3, impasse des Rulleries

29 septembre 2019

M. SIMONNEAU Jean – 80 ans

57, route de Pierre Levée

3 octobre 2019

BOURMAUD Edmond – 89 ans

Impasse des Chênes

12 octobre 2019

Mme BURGAUD Denise – 90 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

19 octobre 2019

Mme BESSONNET Marcelle – 87 ans

Résidence "Les Châtaigniers"

31 octobre 2019

Mme BURMAUD Berthe – 90 ans

Les Fourneries

5 novembre 2019

Mme BOURRÉ Annie – 77 ans

18, route de la Gare

14 novembre 2019

M. CLANET Pierre – 84 ans

2, boulevard Clemenceau

Adresses utiles



Services publics

• MAIRIE	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
• POMPIERS CHALLANS		02 51 68 06 90 ou 18
• GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS		02 51 58 01 44
• BUREAU DE POSTE	2 rue Charles Milcendeau	3631
• BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Place Jean Yole	02 28 17 26 83

Culte

• PRESBYTÈRE	M. l'Abbé Jean BONDU 1 rue Charles Milcendeau	soullans@diocese85.org 02 51 68 05 41 à Soullans 02 51 68 23 74 à Challans
--------------	--	--

Ecoles

• ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE	Mme PÉRAULT-ROUSSEAU - Rue du Saule Creux	02 51 68 37 02
• ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE	Mme FAYET - Rue de l'École	02 51 68 01 95
• ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX MATERNELLE ET PRIMAIRE	M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13

Santé - Social

• A.D.M.R.	Secrétariat - Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
• ASSISTANTES SOCIALES	Sur rendez-vous	02 51 49 68 40
• SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	Mme DOUILLARD - Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
• EHPAD LES CHÂTAIGNIERS	M. BONNIN - Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
• CHIRURGIENS DENTISTES	M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
	Mme GABARD - 11 rue de Château d'Eau	02 51 68 52 38
• INFIRMIERS	CABINET INFIRMIERS : Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
	CABINET INFIRMIÈRES : Mmes BULTEAU et DEVILLERS Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
	Mme MAUDOUX - 8 rue de l'École	02 51 49 20 26
	Mme DESPEGHEL - 8 rue de l'École	06 03 94 98 57
• KINÉSITHÉRAPEUTES	M. BERRUJEL et Mme SYTA - 3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
	M. LARDIÈRE et Mmes COUVRAND et ROLLAND 2 place de Ledesma	02 28 10 33 59
• MÉDECINS	Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 00 20
	Dr ANTALUCA-OBEYA Simona Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
• ORTHOPHONISTE	Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
• OSTÉOPATHE	Mme CHABEAUD Maison médicale - 10 place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
• PÉDICURE - PODOLOGUE	Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
• PSYCHOLOGUE	Mme BAUD - Maison médicale - 10, place de Gaulle	06 87 11 00 25
• PHARMACIE	Mme DAHERON - 5 place Jean Yole	02 51 68 01 40
• SOPHROLOGUE PÉDO- SOPHROLOGUE	Mme BOUHIER - 92 chemin de La Roche aux Chats	06 16 95 19 31
• ACCUEIL DE LOISIRS	Mme REVOL - 14 rue de l'École	02 51 55 11 66
• MUSÉE	Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand	02 51 35 03 84
• TAXI - AMBULANCE	M. TANCRAÏ Frédéric - 7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61
• TAXI	M. et Mme VACHON Yoann - Taxi'Yo	02 28 17 02 73
• NAVETTE CHALLANS	Transport à la demande	06 31 27 22 34

Divers



Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : contact@soullans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.